

L'État et les religions en France

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : L'État et les religions en France : une sociologie historique de la laïcité / Philippe Portier

A pour autre édition sur un support différent : L'État et les religions en France une sociologie historique de la laïcité Philippe Portier Rennes Presses universitaires de Rennes 2018 Histoire 978-2-7535-5564-8

Auteur(s) : Portier, Philippe (1955-....) historien et sociologue

Publication : Rennes : Presses universitaires de Rennes, DL 2016

Description matérielle : 1 vol. (367 p.) : couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Histoire

ISBN : 978-2-7535-4993-7

EAN : 9782753549937

Appartient à la collection : Histoire (Rennes) 1255-2364

Classification décimale Dewey : 322.109 44

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie pages 331-349. Notes bibliogr. Chronologie. Index

Résumé ou extrait : La 4ème de couv. indique : "Comment faire vivre ensemble' des individus égaux en droits et différents par leurs convictions ? Pour répondre à ce défi venu de l'avènement de la modernité et de la déconstruction de l'unité de foi qu'elle a impliquée, la France a instauré, à partir de 1789, un régime « laïque » d'existence politique : l'État se plaçait hier au service de la vérité religieuse ; on lui assigne désormais de simplement assurer, dans l'ordre, la liberté de conscience de ses assujettis. Ce régime de sécularité ne s'est pas fixé toutefois dans un modèle unique d'articulation de la relation entre le pouvoir politique et les communautés de croyances. Au cours des deux siècles qui viennent de s'écouler, tout en s'adossant ; continûment, au double principe de neutralité de l'État et de liberté de conscience, la politique religieuse de la France a épousé des formes variées, sous la pression des conjonctures politiques, et, plus encore, des transformations de la figure même de la modernité. Le présent ouvrage se propose de rendre compte de ces mutations, en repérant, depuis la Révolution, trois grands moments dans l'agencement de la laïcité. La première étape, qui court du régime napoléonien à la Troisième République, laisse apparaître, selon la logique concordataire, un modèle d'alliance officielle de l'État et des cultes. Avec la Troisième

République s'inaugure le moment de la séparation, qui trouve son point de cristallisation dans la loi du 9 décembre 1905. La logique qu'il dessine se trouve remise en cause à partir des années 1960: s'impose alors un système inédit de reconnaissance, fondé sur un partenariat implicite entre l'État et les forces religieuses, dans un contexte marqué par l'expansion croisée des revendications identitaires et des angoisses sécuritaires. Cette approche aboutit à questionner fortement les théories pérennalistes qui entendent penser la laïcité hexagonale dans la stabilité de son concept originel. Elle rappelle, à l'inverse, qu'en France même, la politique des cultes s'est toujours construite de manière vivante, dans l'interaction sans cesse renouvelée du culturel, du social et du juridique."

Sujet - Nom commun : Église catholique -- Aspect politique -- France -- Histoire

Église catholique -- Aspect social -- France -- Histoire

Église et société -- Église catholique -- France -- Histoire

Église et État -- France -- Histoire

Religion et État -- France -- Histoire

Laïcité -- France -- Histoire